



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9218>

Département(s) de publication : **75, 92**

Annonce n° **25-9218**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 92

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : DEPTA-SEVRES-CT-MAPA-J235

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département des marchés et des Affaires Juridiques de l'OPPIC

Adresse mail du contact : Departement.marches@oppic.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) -Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) Le candidat devra justifier de l'agrément des contrôleurs techniques prévu par l'article L.125-3 du Code de la construction et de l'habitation délivré par le ministère chargé de la construction. S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa

disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public (documents à produire en annexe du formulaire DC2). Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Par ailleurs, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un DUME (document unique de marché européen) électronique, établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type (en lieu et place des documents mentionnés au 3.2.1). Le DUME électronique peut être rempli sur le lien suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Le DUME doit être rédigé en français.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2). -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. -Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Pour le lot 1 : Le candidat devra justifier de l'agrément des contrôleurs techniques prévu par l'article L.125-3 du Code de la construction et de l'habitation délivré par le ministère chargé de la construction.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAPA - Mission de contrôle technique - Construction d'un nouveau bâtiment de réserve sur le site de la Manufacture de Sèvres (J235)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71356100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché de prestations intellectuelles a pour objet une mission de contrôle technique, relative à l'opération de construction d'un nouveau bâtiment de réserve sur le site de la Manufacture de Sèvres (92310). Les prestations, objet du marché concernent la mission de contrôle technique. Elles sont décomposées comme suit : Mission de base : -L relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables -S relative à la sécurité des personnes Missions complémentaires : -P1 relative à la sécurité des éléments d'équipement non indissociablement liés -Th relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie dans des bâtiments -Ph relative à l'isolation acoustique des bâtiments -Hand relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées -F relative au fonctionnement des installations nécessaires à l'exploitation du bâtiment hors activités économiques Missions d'accompagnement : - Attestation Hand relative à l'accessibilité aux personnes handicapées en fin de travaux -CONSUEL relative à la vérification des installations électriques avant mise sous tension -VIEL relative à la vérification initiale des installations électriques Ces prestations sont traitées en un lot unique. Le cas échéant, les candidats peuvent soumissionner sous forme de groupement d'entreprises solidaire ou

conjoint, en application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24, R. 2142-26 et R. 2142-27 du Code de la commande publique. Toutefois, conformément à l'article R. 2142-22 alinéa 1 du Code de la commande publique, le groupement attributaire du marché devra revêtir la forme de groupement conjoint avec solidarité du mandataire. Les candidats ne sont autorisés à présenter qu'une seule candidature et offre pour le présent marché soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement, sous peine de rejet de leur candidature.

Lieu principal d'exécution du marché : Cité de la céramique à Sèvres (92310)

Durée du marché (en mois) : 55

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours avant les date et heure limites, une demande par la plateforme PLACE. Les renseignements complémentaires portant sur le cahier des charges seront communiqués par le représentant du pouvoir adjudicateur, via la plateforme de l'OPPIC (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) 6 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres. Voies et délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ? - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ? - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ? - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Les variantes sont interdites Les critères d'attribution sont indiqués à l'article 4 du Règlement de la consultation. Les plis devront être dématérialisés et remis dans les conditions indiquées à l'article 5 du Règlement de la consultation sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Il est possible de remettre une copie de sauvegarde dans les conditions prévues à l'article 5 du Règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2025